

Les deux textes en question ont pour thème central Airbnb et la prolifération de ses logements qui a des conséquences sur le territoire.

Fondé en 2008, Airbnb est le leader mondial de la location saisonnière. À cause de son succès, il y a une grande prolifération de locations touristiques, autrement appelées "de courte durée", qui a des répercussions sur les territoires concernés.

Un des ~~plusieurs~~ ^{multiples} problèmes qui surgissent est le manque de logements de "longue durée"; par conséquent les villes se vident de leurs habitants. Face à cette situation, les citoyens ont parfois créé des collectifs pour protester contre l'augmentation des prix et les problèmes de nuisances sonores qui peuvent exister si quelqu'un loue son appartement dans une copropriété.

Pour ^{régulariser} cette situation, plusieurs villes ont décidé de adopter des restrictions et des lois strictes comme, par exemple, l'interdiction de louer des logements classés avec étiquette A (passoires thermiques), ou l'interdiction de louer sa résidence principale plus de 120 jours par an, ou encore l'obligation d'avoir un numéro d'enregistrement donné par la mairie.

→ Idée manquant = Airbnb essaie de s'auto-corriger